

La précision dans l'enseignement [suite]

Autor(en): **Biolley, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Exemple de répartition hebdomadaire des heures d'enseignement
(pour les écoles secondaires).**

	Sections littéraires.		Sections non littéraires.	
	I.	II.	I.	II.
Instruction religieuse.	2	2	2	2
Langue maternelle.	6	6	6	6
Langue latine.	6	5	—	—
Langue grecque.	—	1	—	—
Deuxième langue (allem. ou franç.)	4	4	4	4
Mathématiques	3	3	4 *	4 *
Histoire	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2
Histoire naturelle	—	—	2 *	2 *
Agriculture.	—	—	3	3
Calligraphie.	1	1	1	1
Dessin	2	2	2	2
Total	28	28	25	25

N.-B. — Le chant et la gymnastique sont enseignés en dehors de l'horaire ordinaire.

* Les élèves du cours agricole n'ont que 3 heures de mathématiques et ne suivent pas les leçons d'histoire naturelle, celles-ci étant combinées avec l'enseignement agricole. Les élèves des sections industrielle ou commerciale n'ont pas l'enseignement de l'agriculture.

F. BARBEY,

inspecteur des écoles secondaires.

LA PRÉCISION DANS L'ENSEIGNEMENT ¹

(Suite.)

4. LES APPLICATIONS. Les applications sont le complément nécessaire des leçons. Elles sont, avec les devoirs, les meilleurs moyens de contrôler les progrès de la gent écolière. Pour être fructueuses, elles devront être : *a)* la suite naturelle des leçons ; *b)* à la portée de la généralité des enfants ; *c)* répétées et variées ; *d)* de plus en plus personnelles et *e)* enfin vécues. Les applications se font d'abord oralement en classe, sous la direction du maître. Elles se font ensuite par écrit soit en classe pendant la leçon ou pendant que le maître s'occupe d'une autre division.

5. LA CORRECTION. La correction de tous les devoirs écrits est de première nécessité si l'on veut assurer à l'enseignement son plein succès, sinon il vaut mieux ne pas en imposer du tout. L'élève, qui n'a pas reculé devant l'effort, qui a travaillé avec le désir de bien faire dans la mesure de ses forces, a droit à un contrôle, à une

¹ Voir *Bulletin* du 1^{er} mars 1934.

correction qui lui montre jusqu'à quel point il a réussi. Chacun sait, d'ailleurs, dans quelle négligence et dans quelle paresse tombent les enfants dont le travail n'est pas contrôlé, apprécié et sanctionné. Mais aussi, ne voit-on pas souvent des classes bien entraînées où les élèves réclament eux-mêmes, spontanément, la correction d'un devoir non corrigé pour cause de manque de temps ? Autant que possible, la correction se fera en classe. Le maître adoptera les moyens de corrections propres à chaque branche.

Ce qu'il faut exiger des élèves. Lorsque l'instituteur aura tout mis en œuvre pour rendre ses leçons intéressantes, facilement compréhensibles et assimilables, il pourra et *devra*, par une discipline sévère et douce à la fois, exiger de ses élèves, en dépit même de ces prétendus éducateurs à *l'eau de rose* en quête de popularité :

A. EN DEHORS DE L'ÉCOLE, afin de créer une ambiance favorable à l'enseignement : 1° De la régularité dans la fréquentation scolaire et de l'exactitude dans les arrivées en classe — donc abolition de tous les chemins d'écoliers et guerre sans merci aux fervents de l'école buissonnière — 2° Du silence dans le bâtiment d'école, aussi bien dans les corridors, l'escalier et les W. C. , qu'à l'intérieur de la salle, surtout quand d'autres classes sont déjà à l'œuvre. *Ces endroits ne doivent pas être considérés comme des champs de foire, de lutte ou de course comme c'est trop souvent le cas, hélas !* 3° Un grand soin du bâtiment et du mobilier scolaire. Les élèves n'arriveront pas trop tôt — fixer l'heure d'arrivée et la contrôler souvent — . Si le maître est toujours le premier et le dernier dans sa classe, il préviendra bien des abus ; 4° De la propreté sur leur personne, sur leurs vêtements, dans leurs manuels et leurs cahiers ; 5° L'exécution de toutes les tâches écrites et l'étude à domicile des leçons entendues en classe ; 6° Du respect à l'égard du maître et une saine camaraderie écolière ; etc...

B. PENDANT L'ÉCOLE, afin d'assurer le plus grand succès de l'enseignement : 1° Une attention et une application soutenues et progressives ; 2° Une récitation complète et logiquement agencée des leçons étudiées à la maison ; 3° des réponses de qualité en un langage correct dans les récapitulations ; 4° Des devoirs soignés sous le double rapport du fond et de la forme dans les applications écrites. Tout travail *bâclé* sera recommencé à la maison ou en retenue ; 5° Des cahiers tenus avec propreté, ordre et économie. Un trait allant d'une marge à l'autre séparera les différents devoirs. Chacun de ceux-ci commencera par la date du jour et un titre résumant la règle appliquée ou capable de donner une idée rapide du sujet traité ; 6° Une écriture bien régulière, pas trop lourde ni trop vaporeuse, où chaque lettre, chaque chiffre conserve son caractère propre. Pas de « u » qui ressemblent à des « a », de « b » à des « 1 », de « 3 » à des « 8 ». Faire respecter les lignes et les marges. Veiller, dès le début surtout, à la bonne tenue du corps, de la plume, du cahier ou de l'ardoise

pendant les travaux écrits ; 7° La remise du devoir fini et bien soigné dans le temps indiqué ; 8° Des corrections comprises et ordonnées et 9° enfin, par une surveillance assidue, le maître prévendra et réprimera les « souffleurs » et les « fraudeurs », véritables plaies de l'école.

En un mot, l'instituteur exigera toujours, en dehors des leçons comme pendant les leçons, une obéissance prompte et joyeuse à tous les ordres judicieusement donnés. Cette docilité sera mue par une affection réciproque du maître et des élèves.

Et maintenant résumons. Les conditions essentielles d'un enseignement précis sont :

1. La connaissance et l'application des notions essentielles de psychologie,
2. La connaissance et l'application des principes de méthodologie,
3. La nécessité d'une bonne préparation des leçons,
4. La nécessité de suivre le plan établi,
5. La nécessité des applications orales et écrites,
6. La nécessité des corrections,
7. La nécessité de l'activité et du travail personnel des élèves,
8. La nécessité d'une discipline préventive surtout, en dehors de l'école et pendant l'école.

Conclusion : C'est en étant, tout au long de sa carrière, un modèle de volonté, de travail et de *précision* dans son enseignement, que le maître d'école travaillera à la vraie éducation des hommes de demain. En exigeant de ses élèves tout ce qu'il est en droit de leur réclamer, il leur inculquera des habitudes d'ordre, de propreté, de ponctualité, de travail fini et soigné : qualités si indispensables aujourd'hui à qui veut faire son chemin ici-bas et assurer son Eternité. Ainsi, l'instituteur aura la satisfaction d'avoir accompli tout son devoir envers Dieu et la Société.

E. BIOLLEY, *inst.*

La pédagogie de sainte Jeanne-Antide Thouret

Les qualités du maître.

On a pu reprocher parfois aux Congrégations religieuses d'employer à l'enseignement des sujets mal préparés à cette fonction, en comptant trop exclusivement sur leurs bonnes intentions et sur les grâces d'état. Erreur manifeste et dangereuse, ce procédé fournit des armes aux ennemis de l'éducation chrétienne, et il a le don d'énerver singulièrement les professionnels chrétiens de la pédagogie. Il est tout à fait remarquable que, malgré son peu d'instruction qui aurait pu l'y entraîner, sainte Jeanne-Antide s'est gardée soigneusement de cette maladresse. Elle voit très clairement que des œuvres diverses requièrent des talents divers et irremplaçables.